

Acte rendu exécutoire après :

- **transmission en Préfecture le : - 9 JUIN 2026**
- **publication le : 11 JUIN 2026**

Rapport présenté par T. SAUTIVET

Séance d'installation	CCI Colmar Début : 14h00 / Fin : 15h15
Convocation, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	13/05/2026
Convocation et ordre du jour publiés électroniquement le	13/05/2026
Présidence	Thierry SAUTIVET
Secrétaire de séance	Jean-Laurent KISTLER

Délégués statutaires	16	
Délégués présents	9	Bertrand BURGER – Lucien MULLER – Thierry SAUTIVET – Bruno NAEGELIN – Odile UHLRICH-MALLET – Christelle LEHRY – Jean-Laurent KISTLER – Aurélie MOREAU – Hervé KRIEGER
Procurations	6	Bertrand BURGER – procuration de Céline KERN-BORNI Bruno NAEGELIN – procuration de Myriam PARIS Lucien MULLER – procuration de Eric STRAUMANN Thierry SAUTIVET – procuration de Christian ZIMMERMANN Jean-Laurent KISTLER – procuration de Yann QUIQUANDON Aurélie MOREAU – procuration de Lionel ROUILLON
Absents non représentés	1	Franck FAVRE

DESIGNATION DU REPRESENTANT DU COMITE SYNDICAL AUPRES DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PORTS INTERIEURS

Le Syndicat Mixte adhère à l'Association Française des Ports Intérieurs.

Le Président propose de désigner Monsieur Bertrand BURGER pour représenter le Comité Syndical auprès de l'Association Française des Ports Intérieurs.

Aucun autre candidat ne se présente.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de procéder à la désignation du représentant du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour la gestion du Port Rhénan de Colmar / Neuf-Brisach auprès de l'Association Française des Ports Intérieurs sans recourir au vote au scrutin secret ;
- **DÉSIGNE** Monsieur Bertrand BURGER en tant que représentant du Comité Syndical auprès de l'Association Française des Ports Intérieurs.

Adopté à l'unanimité
Pour extrait conforme

Le Président,
Thierry SAUTIVET

